

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1977 B 00538

Numéro SIREN : 311 903 496

Nom ou dénomination : BBM ET ASSOCIES

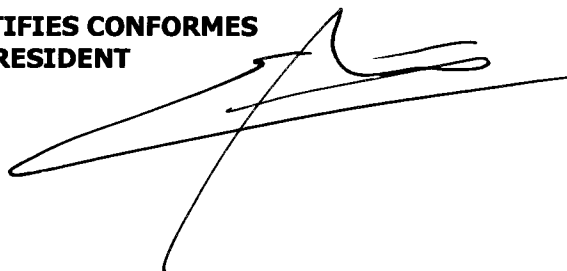
Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/011931

Désignation de l'entreprise : SAS BBM ET ASSOCIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 4 Rue Paul Valérien Perrin		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 3 1 1 9 0 3 4 9 6 0 0 0 2 5			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N. clos le. 31122020	N-1 31122019				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA					
		Frais d'établissement * AB		AC			
		Frais de développement* CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF		AC			
		Fonds commercial (1) AH	2 712 085	AI	2 712 085	2 712 085	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	215 232	AK	200 286	14 946	3 175
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
		Terrains AN		AO			
		Constructions AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	1 574 565	AU	1 033 478	541 088	521 359
		Immobilisations en cours AV		AW			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Avances et acomptes AX		AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
		Autres participations CU	701 498	CV	701 498	582 398	
		Créances rattachées à des participations BB		BC			
		Autres titres immobilisés BD	16	BE	16	16	
		Prêts BF		BG			
	Autres immobilisations financières * BH	45 267	BI	45 267	49 409		
TOTAL (II) BJ		5 248 662	BK	1 233 764	4 014 899	3 868 441	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM			
		En cours de production de biens BN		BO			
		En cours de production de services BP	74 664	BQ	74 664	91 306	
		Produits intermédiaires et finis BR		BS			
		Marchandises BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW			
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) * BX	5 266 155	BY	711 200	4 554 955	4 412 382
		Autres créances (3) BZ	654 988	CA	654 988	381 132	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	3 252	CE	3 252	3 252	
Disponibilités CF		2 658 565	CG	2 658 565	2 225 597		
Charges constatées d'avance (3) * CH		79 790	CI	79 790	49 005		
TOTAL (III) CJ		8 737 415	CK	711 200	8 026 215	7 162 674	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecart de conversion actif * (VI) CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI) CO	13 986 077	1A	1 944 964	12 041 113	11 031 115	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	45 267	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

« BBM & ASSOCIES »
SAS au capital de 2 206 333,70 €
Siège social : 4 Rue Paul Valérien Perrin
ZI La Tuilerie II
38170 SEYSSINET PARISET
311.903.496 RCS GRENOBLE

BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2020

CERTIFIES CONFORMES
LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned to the right of the text 'LE PRESIDENT'.

Désignation de l'entreprise SAS BBM ET ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 2 206 334)	DA	2 206 334	2 206 334
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 076 515	1 076 515
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	220 633	211 468
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	(35 070)	59 794
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	400 014	504 301
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	3 868 425	4 058 412
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	12 000	12 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	12 000	12 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	377 975	317 449
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	168 603	12 048
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 163 862	1 651 761
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 127 611	1 849 803
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	33 262	58 012	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 289 375	3 071 630
	TOTAL (IV)	EC	8 160 688	6 960 703
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	12 041 113	11 031 115
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 909 181	6 764 069	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		8 932	

		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : SAS BBM ET ASSOCIES Néant <input type="checkbox"/> *						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	13 434 326	12 291 651
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	13 434 326	12 291 651
	Production stockée *			FM	(16 642)	(37 164)
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	535 403	393 060
	Autres produits (1) (11)			FQ	4 153	3 914
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	13 957 240
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					
	Variation de stock (marchandises) *					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					
	Impôts, taxes et versements assimilés *					
	Salaires et traitements *					
	Charges sociales (10)					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				
	Autres charges (12)					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	13 563 540
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				GP	13 923	28 271
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					
	Intérêts et charges assimilées (6)					
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				GU	5 779	3 229
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GV	8 144	25 042
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	401 843	680 191

Désignation de l'entreprise SAS BBM ET ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	266 551	126 671
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	22 600	16 625
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	289 151	143 296
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	224	18 592
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	26 673	10 364
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	26 897	28 956
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	262 254	114 340
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	106 958	94 120
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	157 126	196 109
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 260 313	12 823 028
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	13 860 300	12 318 726
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	400 014	504 301
REVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	11 875	28 271
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	17 600	31 672
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	46 317	56 788
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		26 897	289 151	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et Méthodes Comptables

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun évènement particulier n'est survenu durant l'exercice clos le 31/12/2020.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement particulier n'est survenu postérieurement à l'exercice clos le 31/12/2020.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ont été élaborés et présentés en application du règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC 2015-06, 2016-07 et 2018-07.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Conformément au règlement ANC n°2015-06 la valeur comptable des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne les actifs à durée de vie illimités tels que les fonds de commerce. Les tests de valeur des immobilisations incorporelles consistent en l'évaluation de leurs valeurs vénales.

- si la valeur vénale est supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'est comptabilisée ;
- si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable,
 - soit la valeur vénale est supérieure à la valeur d'usage et, dans ce cas, la valeur vénale est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation,
 - soit la valeur d'usage est supérieure à la valeur vénale et, dans ce cas, la valeur d'usage est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation si elle est inférieure à la valeur comptable

Règles et Méthodes Comptables

Le fonds de commerce correspond aux clientèles acquises par la société et enregistrées à leur coût historique.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Logiciels : 1 à 3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage : de 3 à 5 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau : de 3 à 10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Valeurs mobilières de placement

A la date d'arrêté des comptes, la valeur comptable des VMP est comparée à leur valeur d'inventaire (dernier cours de valorisation).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les moins-values latentes sont, le cas échéant, comptabilisées sans faire de provision.

Provisions pour risques et charges

La société comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites,

Règles et Méthodes Comptables

résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour éteindre les obligations, et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

La société évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société à la date d'arrêté des comptes.

La société constate des provisions relatives à des litiges (commerciaux, sociaux...) pour lesquels une sortie de ressources est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Avantages du personnel

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon une approche rétrospective prorata temporis qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité,...).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

L'engagement est constaté en engagement hors bilan.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens et de marchandises ainsi que diverses prestations liées à la vente.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Le chiffre d'affaires est constaté au fur et à mesure de l'avancement des travaux. En fin d'exercice, sont calculés et comptabilisés, des travaux en-cours, des factures à établir, des produits constatés d'avances.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et Méthodes Comptables

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Régime de Groupe

Depuis le 01/01/2019, la SAS BBM ET ASSOCIES fait partie d'un groupe intégré fiscalement. La société mère SARL EXIGO se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

COVID - 19

La société a été impactée par la crise sanitaire, mais celle-ci ne remet pas en cause la continuité d'exploitation .

BBM & ASSOCIES
Société par actions simplifiée au capital de 2 206 333,70 €
Siège social : 4 Rue Paul Valérien Perrin, ZI La Tuilerie II, 38170 SEYSSINET COURVAISSET
311.903.496 RCS GRENOBLE



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2021

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE ET VOTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 400 013,58 euros de la manière suivante :

- * A titre de dividendes, soit la somme de350 000,00 euros
- * A l'apurement du report à nouveau débiteur, soit la somme de 35 070,10 euros
- * Le solde, en intégralité à la réserve facultative 14 943,48 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à l'issue de la présente assemblée.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 350 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 :
600 000,00 euros, soit 45,84 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 600 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
622 967,38 euros, soit 47,59 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 622 967,38 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
590 000,00 euros, soit 45,07 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 590 000,00 euros

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'Le Président'.



BBM & ASSOCIES

Société par actions simplifiée

Au capital de 2 206 333.70 €

311 903 496 RCS GRENOBLE

La Tuilerie II

4 Rue Paul Valérien Perrin

38170 SEYSSINET PARISET

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

BBM & ASSOCIES

Société par actions simplifiée
Au capital de 2 206 333.70 €
311 903 496 RCS GRENOBLE

La Tuilerie II
4 Rue Paul Valérien Perrin
38170 SEYSSINET PARISSET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société BBM & ASSOCIES,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BBM & ASSOCIES, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Audit Dauphiné



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Immobilisations incorporelles » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des fonds de commerce.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites et leur correcte applications, ainsi que les informations et hypothèses.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.



V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 9 juin 2021

Le commissaire aux comptes
Audit Dauphiné

Guillaume JARRAND-MARTIN
Associé

Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	2 712 085		2 712 085	2 712 085
	Autres immobilisations incorporelles	215 232	200 286	14 946	3 175
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 574 565	1 033 478	541 088	521 359
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	701 498		701 498	582 398	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	16		16	16	
Prêts					
Autres immobilisations financières	45 267		45 267	49 409	
TOTAL (II)		5 248 662	1 233 764	4 014 899	3 868 441
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	74 664		74 664	91 306
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	5 266 155	711 200	4 554 955	4 412 382
	Autres créances	654 988		654 988	381 132
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 252		3 252	3 252	
DISPONIBILITES	2 658 565		2 658 565	2 225 597	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	79 790		79 790	49 005
	TOTAL (III)	8 737 415	711 200	8 026 215	7 162 674
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		13 986 077	1 944 964	12 041 113	11 031 115

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

45 267

(3) dont créances à plus d'un an





Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 206 334	2 206 334
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	981 651	1 076 515
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	220 633	211 468
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	59 794	59 794
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	400 014	504 301
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	3 868 425	4 058 412
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	12 000	12 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	12 000	12 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	377 975	317 449
	Emprunts et dettes financières divers	168 603	12 048
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 163 862	1 651 761
	Dettes fiscales et sociales	2 127 611	1 849 803
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	33 262	58 012	
Produits constatés d'avance (1)	3 289 375	3 071 630	
	Total des dettes	8 160 688	6 960 703
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	12 041 113	11 031 115
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	400 013,58	504 301,48
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	7 909 181	6 764 069
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		8 932

Compte de Résultat

		31/12/2020		31/12/2019	
		12 mois	%CA.	12 mois	%CA.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	13 434 326	100,00	12 291 651	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	13 434 326	100,00	12 291 651	100,00
	Production stockée	(16 642)	-0,12	(37 164)	-0,30
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation	535 403	3,99	393 060	3,20
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	4 153	0,03	3 914	0,03	
Autres produits					
	Total des produits d'exploitation	13 957 240	103,89	12 651 461	102,93
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	6 119 862	45,55	5 505 277	44,79
	Impôts, taxes et versements assimilés	258 896	1,93	201 067	1,64
	Salaires et traitements	4 495 868	33,47	3 811 852	31,01
	Charges sociales du personnel	1 926 448	14,34	1 682 646	13,69
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	641 038	4,77	680 686	5,54
Autres charges	121 429	0,90	114 784	0,93	
	Total des charges d'exploitation	13 563 540	100,96	11 996 312	97,60
	RESULTAT D'EXPLOITATION	393 699	2,93	655 149	5,33
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)	11 875	0,09	28 271	0,23
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 048	0,02		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des produits financiers	13 923	0,10	28 271	0,23
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	5 779	0,04	3 229	0,03
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	5 779	0,04	3 229	0,03
	RESULTAT FINANCIER	8 144	0,06	25 042	0,20
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	401 843	2,99	680 191	5,53
	Total des produits exceptionnels	289 151	2,15	143 296	1,17
	Total des charges exceptionnelles	26 897	0,20	28 956	0,24
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	262 254	1,95	114 340	0,93
	PARTICIPATION DES SALAIRES	106 958	0,80	94 120	0,77
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	157 126	1,17	196 109	1,60
	TOTAL DES PRODUITS	14 260 313	106,15	12 823 028	104,32
	TOTAL DES CHARGES	13 860 300	103,17	12 318 726	100,22
	RESULTAT DE L'EXERCICE	400 014	2,98	504 301	4,10



Règles et Méthodes Comptables

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun évènement particulier n'est survenu durant l'exercice clos le 31/12/2020.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement particulier n'est survenu postérieurement à l'exercice clos le 31/12/2020.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ont été élaborés et présentés en application du règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC 2015-06, 2016-07 et 2018-07.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Conformément au règlement ANC n°2015-06 la valeur comptable des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne les actifs à durée de vie illimitée tels que les fonds de commerce. Les tests de valeur des immobilisations incorporelles consistent en l'évaluation de leurs valeurs vénales.

- si la valeur vénale est supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'est comptabilisée ;
- si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable,
 - soit la valeur vénale est supérieure à la valeur d'usage et, dans ce cas, la valeur vénale est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation,
 - soit la valeur d'usage est supérieure à la valeur vénale et, dans ce cas, la valeur d'usage est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation si elle est inférieure à la valeur comptable

Règles et Méthodes Comptables

Le fonds de commerce correspond aux clientèles acquises par la société et enregistrées à leur coût historique.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Logiciels : 1 à 3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage : de 3 à 5 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau : de 3 à 10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Valeurs mobilières de placement

A la date d'arrêtés des comptes, la valeur comptable des VMP est comparée à leur valeur d'inventaire (dernier cours de valorisation).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les moins-values latentes sont, le cas échéant, comptabilisées sans faire de provision.

Provisions pour risques et charges

La société comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites,

Règles et Méthodes Comptables

résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour éteindre les obligations, et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

La société évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société à la date d'arrêté des comptes.

La société constate des provisions relatives à des litiges (commerciaux, sociaux...) pour lesquels une sortie de ressources est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Avantages du personnel

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon une approche rétrospective prorata temporis qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité,...).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

L'engagement est constaté en engagement hors bilan.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens et de marchandises ainsi que diverses prestations liées à la vente.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Le chiffre d'affaires est constaté au fur et à mesure de l'avancement des travaux. En fin d'exercice, sont calculés et comptabilisés, des travaux en-cours, des factures à établir, des produits constatés d'avances.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et Méthodes Comptables

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Régime de Groupe

Depuis le 01/01/2019, la SAS BBM ET ASSOCIES fait partie d'un groupe intégré fiscalement. La société mère SARL EXIGO se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

COVID - 19

La société a été impactée par la crise sanitaire, mais celle-ci ne remet pas en cause la continuité d'exploitation .





Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	2 921 522	23 820		18 026	2 927 317
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 921 522	23 820		18 026	2 927 317
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal, agencement, aménagement divers	563 387	60 299		115 427	508 259
	Matériel de transport	349 318	52 937		49 372	352 883
	Matériel de bureau, mobilier	686 746	117 365	273	90 413	713 424
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 599 451	230 600	273	255 213	1 574 565	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	582 398	120 924		1 824	701 498
	Autres titres immobilisés	16				16
	Prêts et autres immobilisations financières	49 409			4 142	45 267
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	631 822	120 924		5 966	746 780	
TOTAL	5 152 795	375 345	273	279 204	5 248 662	





Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	206 263	12 049	18 026	200 286
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	206 263	12 049	18 026	200 286
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal, agencement, aménagement divers	419 855	23 977	113 739	330 093
Matériel de transport	187 440	60 340	24 930	222 851
Matériel de bureau, mobilier	470 796	100 150	90 413	480 533
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 078 091	184 468	229 081	1 033 478
TOTAL	1 284 354	196 517	247 107	1 233 764

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Créances et Dettes

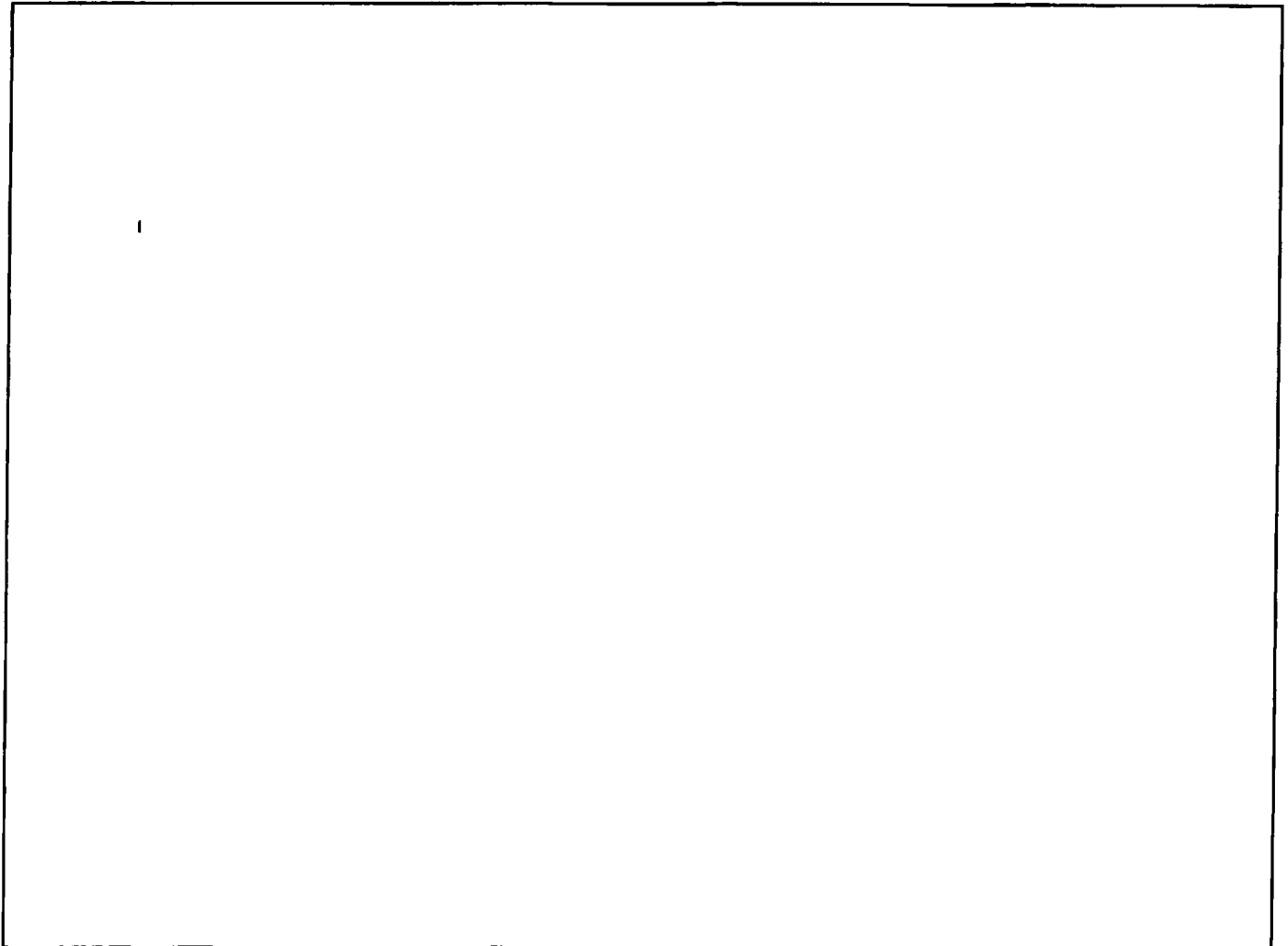
		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	45 267	45 267	
	Clients douteux ou litigieux	360 348	360 348	
	Autres créances clients	4 905 807	4 905 807	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 501	1 501	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 083	9 083	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	379 779	379 779	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	260 324	260 324	
Débiteurs divers	4 303	4 303		
Charges constatées d'avances	79 790	79 790		
TOTAL DES CREANCES		6 046 200	6 046 200	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	377 975	126 469	242 645	8 862
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	11 477	11 477		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 163 862	2 163 862		
	Personnel et comptes rattachés	539 861	539 861		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	588 744	588 744		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	903 731	903 731		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	95 275	95 275		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	157 126	157 126		
	Autres dettes	33 262	33 262		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	3 289 375	3 289 375			
TOTAL DES DETTES		8 160 688	7 909 181	242 645	8 862
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		153 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		81 461			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Capital social

		31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		13 090,00	168,5511	2 206 333,70
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		13 090,00	168,5511	2 206 333,70





Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chgs sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	12 000			12 000	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		12 000			12 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	755 765	444 521	489 086	711 200
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		755 765	444 521	489 086	711 200
TOTAL GENERAL		767 765	444 521	489 086	723 200
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			444 521	489 086	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Produits à recevoir

		31/12/2020
Total des Produits à recevoir		281 476
Autres créances clients		270 629
<i>CLIENTS FACT. A ETABLIR</i>	<i>184 590</i>	
<i>FACTURES A ETABLIR INTRAGROUPE</i>	<i>86 039</i>	
Autres créances		10 847
<i>FOURNISSEURS AVOIRS A REC</i>	<i>1 764</i>	
<i>ORGANISMES PRODUITS A REC</i>	<i>9 083</i>	



Charges à payer

31/12/2020

Total des Charges à payer		2 705 617
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 663
<i>INTERETS COURUS/PRETS ET AUTRES</i>	<i>1 663</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 874 199
<i>FOURNIS.FACT.NON PARVENUE</i>	<i>930 396</i>	
<i>FOURN FACTURES NON PARVENUES G</i>	<i>943 804</i>	
Dettes fiscales et sociales		815 755
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>369 685</i>	
<i>PROVISION PARTICIP. SALARIES</i>	<i>107 176</i>	
<i>PERSONNEL CHARGES A PAYER</i>	<i>63 000</i>	
<i>CHARGES SOCIALES S/CONGES A PA</i>	<i>150 831</i>	
<i>ORGANISMES CHARGES A PAYE</i>	<i>51 699</i>	
<i>CHARGES FISCALES A PAYER S/CP</i>	<i>9 612</i>	
<i>ETAT AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>30 535</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE</i>	<i>6 925</i>	
<i>TAXE FORMAT° PC (ATLAS - OPCO)</i>	<i>7 151</i>	
<i>ACTION LOGEMENT 1%</i>	<i>19 141</i>	
Autres dettes		14 000
<i>CLIENTS AVOIRS A ETABLIR</i>	<i>14 000</i>	



Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2020	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		79 790	3 289 375
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		79 790	3 289 375



Engagements financiers

	31/12/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Indemnités fin de carrière à 5 ans		31 240	
Indemnités fin de carrière à 10 ans		33 590	
Indemnités fin de carrière au delà de 10 ans		112 024	
		176 854	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		176 854	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

--	--	--	--